

Initiatives ministérielles

Je le répète, on ne fait que poursuivre le travail entrepris par le gouvernement précédent. Je voudrais demander au gouvernement de l'heure, au premier ministre et à tous ces ministres quand ils vont réellement se décider à diriger le pays. Les prochaines élections arriveront bien avant l'année que nous avions prévue, soit 1997, s'ils continuent d'avancer à un tel rythme.

En ce moment même, le ministre des Finances parle de son nouveau document, qui fait le point sur la situation économique et financière et vise à assainir le climat financier. Pourtant, tout ce dont les autres ministres peuvent parler, c'est de réorganiser et de rebaptiser leurs ministères.

Nous voulons vraiment nous attaquer à notre déficit budgétaire incroyable et à l'horrible dette que nous avons accumulée. Je lis dans les dispositions transitoires du projet de loi, au paragraphe 9(1), que la présente loi ne change rien à la situation des fonctionnaires qui, à la date d'entrée en vigueur du paragraphe, occupaient un poste dans l'un des autres ministères dont on change l'appellation.

Nous avons fait tout cela en pure perte. Ces ministères ne font aucun effort, aucune tentative, pour reconnaître qu'une réorganisation serait le moment tout indiqué d'examiner sérieusement tout ce que se fait chez eux.

Le ministre du Développement des ressources humaines vient de déposer un document, il y a quelques semaines, nous disant qu'il allait examiner tous les programmes de son ministère. Avec quoi nous sommes—nous retrouvés? C'est à peine s'il a été considéré comme un document de travail, car les Canadiens attendent toujours que le gouvernement adopte une politique sérieuse sur la façon dont il procédera à la réorganisation des grands programmes que nous offrons aux Canadiens. Comme je le disais, le ministre des Finances a présenté un autre énoncé, tout en paroles mais sans substance, sur ce qu'il entend faire pour atteindre son timide objectif: réduire le déficit à 25 milliards de dollars d'ici 1996-1997. J'avoue que je ne comprends pas que le gouvernement ne puisse faire davantage.

• (1605)

La députée qui m'a précédé parlait des choses magnifiques que fait le ministère, et notamment, comme on peut le lire à l'alinéa 4(2)a) du projet de loi, la promotion d'une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent. Alors que le projet de loi C-41 présenté par le ministre de la Justice vise à mettre fin aux crimes motivés par la haine ou commis contre certains groupes, de nombreuses personnes trouvent odieux que nous ne les protégeons pas mieux en leur accordant des droits supplémentaires.

Je me demande aussi pourquoi le ministre du Patrimoine canadien agit de la même façon, alors que de nombreux fonctionnaires pensent, travaillent et dépensent l'argent des contribuables à proposer des politiques dont les contribuables canadiens ne veulent pas.

Vient ensuite l'alinéa b) qui concerne le multiculturalisme. Les députés du Parti réformiste croient que tous les Canadiens sont égaux d'un océan à l'autre. Or, la politique du multiculturalisme par laquelle le gouvernement verse des sommes considérables à des groupes, nous maintient séparés alors que le but avoué est d'unir les Canadiens. Cette situation me laisse perplexe. Si j'ai un conseil à donner au gouvernement, ce serait d'abolir le multiculturalisme et de commencer à traiter les Canadiens d'un océan à l'autre sur un pied d'égalité. Nous sommes tous égaux.

Il en va de même dans le domaine des arts, y compris ses aspects culturels. Il n'y a rien de neuf et nous pourrions épargner des millions de dollars.

Les Comptes publics ont été déposés ce matin. Je n'ai pas eu le temps d'en prendre connaissance, mais j'entends le faire. Je ne disposais que de quelques heures, mais j'ai constaté que le gouvernement a dépensé l'an dernier une somme importante, soit 165 milliards de dollars. Après examen, on se rendra compte que dans de nombreux cas, le gouvernement gaspille l'argent des contribuables. Nous pourrions dire au ministre des Finances où réduire les dépenses.

Je me souviens qu'il y a plusieurs mois, nous avons signalé à la Chambre que le ministère du Patrimoine avait accordé une subvention de 10 millions de dollars, je m'excuse, c'était un montant moins élevé, à une conférence raciste qui devait se tenir à Vancouver. C'est à cause du fait que nous avons signalé cela que le ministre du Patrimoine avait subséquemment retiré la subvention.

Nous payons les ministres pour faire ce qu'ils ont à faire, mais je crois qu'ils ne le font pas. Ils ne proposent aucune politique. Ils n'apportent aucune idée nouvelle et c'est pourquoi je pense que tout ce projet de réorganisation, qui n'aboutira à rien, est tout à fait odieux et constitue un gaspillage de l'argent des contribuables.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir participer aujourd'hui à ce débat sur le projet de loi C-53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien.

[Français]

Je dois dire que je ne partage certainement pas les propos que j'ai entendus des députés du Bloc un peu plus tôt aujourd'hui. Cela ne vous surprend peut-être pas, mais j'ai entendu des attaques selon lesquelles le gouvernement fédéral, en regroupant trois ou quatre ministères en un seul, était en train d'attaquer les pouvoirs provinciaux. Quelle absurdité! Voir si, dans le temps où il y avait un secrétaire d'État, un ministre des Communications différent, etc., cela attaquait plus ou moins que d'avoir un ministre qui réponde pour les trois ou quatre ministères. C'est absurde. Et le peuple canadien, surtout ceux et celles qui vivent au Québec, qui ont entendu ces discours des députés du Bloc doivent connaître la vérité. Ils doivent savoir que les propos des députés du Bloc ne sont pas vrais. Il faut quand même que j'utilise un langage parlementaire même si je suis en désaccord avec mes collègues d'en face.